ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

Je soussigné M.ABALAIN Yves déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé ma conjointe Mme ABALAIN Karine, avec laquelle je me suis marié sans contrat de mariage, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Saint Genès Champanelle, le 08/10/2025

Yves ABALAIN